

Canadian Embassy



Ambassade du Canada

Paris, le 28 janvier 1998

Monsieur le Président Fondateur,

J'ai bien reçu votre lettre du 22 janvier dernier concernant l'affaire du sang contaminé et des cabinets dentaires contaminés. Je vous en remercie.

Après avoir pris connaissance du dossier, je l'ai transmis aux autorités canadiennes concernées.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Fondateur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'Ambassadeur,

A handwritten signature in cursive script, reading "Jacques Roy".

Jacques ROY

Docteur Claude Samuel
Président Fondateur
A.D.V.A.S.C.
Tour "Hermès"
6, rue des Cailloux
F-92110 Clichy

ASSOCIATION de DÉFENSE des VICTIMES de l'AFFAIRE du SANG CONTAMINÉ

N./ Réf.: F-98/ ACF-1 /CS-CV /DD

F - Clichy, le 22 Janvier 1998

Lettre Recommandée A.R.:

Une page et les Documents cités.

Son Excellence

l' Ambassadeur du Canada en France

35, avenue Montaigne

F - 75008 PARIS

Objet : Le Complot de l' Affaire du Sang Contaminé et des Cabinets Dentaires Contaminés.

"Les protagonistes de l' Affaire du Sang Contaminé & des Cabinets Dentaires Contaminés forment un Conglomérat International d'Intérêts, composé notamment de Financiers, de Magistrats, de Politiciens et de Blouses Blanches. Leur force réside dans la connaissance par chacun du passé de l' autre et dans leur appartenance à des Hiérarchies Parallèles."

Monsieur l' Ambassadeur,

Nous avons l'honneur de joindre à Votre Excellence :

1-A) copie de notre lettre du 15 janvier 1998, Ref: F-98/ PJ75 -BG1/ CS-CV/ DD, avec nos Documents N°CE1a et CE2a adressée au Premier Juge d' Instruction à Paris, France , Madame M.O. BERTELLA-GEFFROY.

B) ainsi que les Documents A.D.V.A.S.C.: N° MGF1, MGF2, MGF3a, MGF4, BT2, T1b, ST1, D1, BD1, P2 et SM1.

2- copie de la PLAINTÉ de Dentistes Sans Frontières contre la FRANCE :

A) a - Lettre de DSF du 15/11/97, Ref: F-97/ CeDH-1/ CS-CV/ DD.

b - Lettre de DSF du 10/12/97, Ref: F-97/ CeDH-2/ CS-CV/ DD.

c - Lettre de DSF du 31/12/97, Ref: F-97/ CeDH-3/ CS-CV/ DD.

B) Document : un FAUX du Conseil Constitutionnel signé de son Président, Monsieur Robert BADINTER.

Journal Officiel de la République française du 08 Octobre 1988 p.12730, Décision n° 88-1089 du 03 octobre 1988.

Mobiles : notamment, Cacher le Plus Grand Crime de l'Histoire de France :

Affaire du Sang Contaminé & des Cabinets Dentaires Contaminés.

Nous prions votre Excellence de bien vouloir transmettre ces Documents aux Autorités Judiciaires du Canada, ainsi que toutes les autres Autorités concernées.

Nous sommes à votre entière disposition.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de notre très haute considération.

Le Trésorier Fondateur

Le Président Fondateur

Christophe VIGNA
Journaliste Reporter d' Images

Docteur Claude SAMUEL
Lauréat du Comité Scientifique des Prix Médicaux
pour l'Amélioration de la Qualité de la Vie

Copie de cette Lettre, dont à :

Association des Denturologistes du Québec, Montréal - Québec CANADA

Palestinian Hemophilia Association: P.O. Box 2066 Ramallah, West Bank PALESTINE.

Le Premier Juge d' Instruction à Paris - France, Madame M.O. BERTELLA-GEFFROY.

Association Des Polytransfusés, le Président Fondateur, Monsieur Jean PERON GARVANOFF.

A la Mémoire de notre Ami,
MARTYR Christian GARVARNOFF
Hémophile
Secrétaire Général de l' Association Des Polytransfusés
Fils de Chirurgien-Dentiste

ASSOCIATION de DÉFENSE des VICTIMES de l'AFFAIRE du SANG CONTAMINÉ

N./ Réf.: F-98/ PJ75-BG1 /CS-CV /DD

F - Clichy, le 15 Janvier 1998

Lettre Recommandée A.R.:

Une page et les Deux Documents.

PALAIS DE JUSTICE

Le Premier Juge d' Instruction à Paris

Madame M.O. BERTELLA-GEFFROY

4, Bd du Palais

F - 75001 PARIS

Objet : Le Complot de l' Affaire du Sang Contaminé et des Cabinets Dentaires Contaminés.

Madame le Juge,

Nous avons l'honneur de joindre les Documents :

1) N°CE1a de l' A.D.V.A.S.C. intitulé: **Le COMLOT des EMPOISONNEURS**

(Organigramme partiel et simplifié)

Hépatite C - SIDA



2) N° CE2a de l' A.D.V.A.S.C. intitulé: **Le COMLOT des EMPOISONNEURS**

(Organigramme partiel et simplifié)

Hépatite C et Autres Maladies



Dans l'attente de votre convocation.

Veuillez agréer, Madame le Premier Juge d' Instruction, les assurances de notre haute considération et de nos très respectueux hommages.

Le Trésorier Fondateur

Le Président Fondateur

Christophe VIGNA

Journaliste Reporter d' Images

Docteur Claude SAMUEL

Lauréat du Comité Scientifique des Prix Médicaux
pour l'Amélioration de la Qualité de la Vie

Copie de cette Lettre avec les Documents N° CE1a et N° CE2a, dont à :

Des Ambassades, dont : BELGIQUE, CANADA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE du CONGO (ex Zaïre).

Centre Europe Tiers Monde Genève SUISSE

Palestinian Hemophilia Association: P.O. Box 2066 Ramallah, West Bank PALESTINE.

Le Président de la Commission d' Instruction de La Cour de Justice de la République FRANCE.

Le Président du Syndicat de l'Industrie du Diagnostic In Vitro : 6, rue de La Trémoille F - 75008 Paris.

A.V.E.H.C (Association d'Entraide des Victimes de l'Hépatite C), le Président Fondateur, Monsieur Herbert KLEIN.

Le Président de la Croix Rouge Française, Monsieur le Professeur Marc GENTILINI.

Le Directeur du Journal "Le Monde", Monsieur Jean-Marie COLOMBANI.

Dentistes Sans Frontières 33, rue Gambetta F- 93100 Montreuil.

Association Des Polytransfusés, le Président Fondateur, Monsieur Jean PERON GARVANOFF.

A la Mémoire de notre Ami,
MARTYR Christian GARVANOFF
Hémophile
Secrétaire Général de l' Association Des Polytransfusés
Fils de Chirurgien-Dentiste

POUR TOUS PAYS : TRADUCTION, REPRODUCTION et DIFFUSION AUTORISÉES et SOUHAITÉES.